

CSA DE RESEAU DSNJ UNE CONCERTATION RICHE, DES SIGNAUX RASSURANTS ...

SI LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNETÉ (JDC) ET COMMENT LES PERSONNELS Y RETROUVERONT LEUR COMPTE RESTENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES AGENTS, L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION TERRITORIALE DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE (SNJ) ENGENDRE BEAUCOUP DE QUESTIONS. CE CSA DE RESEAU N'A PAS REPOUDU A TOUT MAIS ...

PROPOS INTRODUCTIFS

Le Comité social d'administration de réseau (CSA-R) de la DSNJ s'est tenu le 3 décembre 2025 à Balard (Paris).

En préambule, le directeur, le Général GIVRE, témoigne de sa satisfaction suite à la généralisation de la nouvelle JDC dont il reconnaît la difficulté de mise en œuvre. Il remercie l'ensemble des agents pour leur implication et le travail réalisé. Madame BACLET est présentée comme la nouvelle directrice adjointe, en remplacement de MME LE GLEUT.

TRANSFORMATION DE LA DSNJ

Concernant la transformation de la DSNJ, la création des ESNJ de Marseille et de Lille est validée.

L'arrêté de transformation sera présenté au CSA ministériel (CSA-M).

Des études sont actuellement en cours concernant des transferts de départements entre CSNJ et la création d'antennes CSNJ. Les agents y seraient affectés sur volontariat. *La*

CFDT Défense sera extrêmement vigilante sur cette manœuvre RH et sur le respect du plan d'accompagnement des transformations (PAT).

Le binôme de direction des ESNJ et des CSNJ sera systématiquement mixte : un militaire et un civil.

Un éventuel passage de la « JDC » à la « Journée de(s) mobilisation(s) » ne serait qu'un changement d'appellation devant être validé par une Loi. *Le diable se cachant*

dans les détails, la CFDT Défense demande que les représentants du personnels soient consultés sur le projet de Loi.

Ces manœuvres auront lieu à effectif constant avec une volonté affichée de recentrer les effectifs sur l'opérationnel au profit des CSNJ. *L'expérience démontre que ce type de démarche s'accompagne de tension supplémentaire sur les collectifs, de pression sur les agents, de pertes de compétences, etc. Pour la CFDT Défense, la DSNJ doit se donner les moyens de (réussir) sa politique.*

RESSOURCES HUMAINES

La remilitarisation de 31 postes (3% du volume global des postes de la chaîne) concerne essentiellement des postes non honorés dans les CSNJ. *La CFDT Défense pointe ici du doigt, d'une part, l'incohérence entre cette annonce de militarisation alors même que certains postes militaires ont du mal à être pourvus, que les Armées n'arrivent pas à gréer les postes d'animateurs militaires, que nombre de militaires font des passages relativement furtifs notamment par le biais de la 4139 et d'autre part, les freins mis à l'embauche des personnels civils, y compris par la mobilité interne au MINARM. Quels sont exactement ces postes « non-honorés » ?*

NUMÉRIQUE

L'appli **Défense+** est désormais la 1^{er} priorité des travaux menés par la DSNJ. Les certificats individuels de participation (CIP)

**LA CFDT DÉFENSE
REAFFIRME QUE LE
PROJET DE SERVICE
DE LA DSNJ DOIT
S'ACCOMPAGNER DE
MOYENS A LA
HAUTEUR DES ENJEUX**



DÉFENSE

DIRECTION DU
SERVICE NATIONAL
ET DE LA JEUNESSE

CSA DE RESEAU DSNJ UNE CONCERTATION RICHE, DES SIGNAUX RASSURANTS ...

sécurisés devraient être téléchargeables début du 2ème semestre 2026.

L'application devrait devenir le lieu de dialogue privilégié des administrés ce qui soulagera le travail des CSNJ.

FONCTIONNEMENT

Le Général rappelle que la réglementation doit être strictement appliquée partout et par tous.

Dans cette optique, afin de « mieux armer » les chefs de session une formation est à l'étude. Son objectif est de leur fournir les outils pour mieux « diriger » les équipes notamment les animateurs. *La CFDT Défense est favorable à la formation des personnes en situation de management et revendique que cette responsabilité soit fortement valorisée quelle que soit la catégorie de l'agent qui l'endosse, même épisodiquement.*

Une fusion du guide JDC et du Memento JDC est également en cours pour en faciliter leur appropriation.

La sécurisation des sites JDC est prise en compte et étudiée par la DSNJ.

REVENDEICATIONS CFDT

La **CFDT Défense** a émis (ou plutôt réaffirmé) plusieurs revendications lors de sa

Comme lors du précédent CSA-R, la **CFDT Défense** sort de cette réunion avec un sentiment mitigé.

Les dossiers avancent, des améliorations sont mises en œuvre, des précisions sont apportées.

Mais les agents restent toujours dans l'attente de signes tangibles, autres que des félicitations ou des remerciements.

déclaration liminaire (jointe au présent compte-rendu).

Pause pendant la JDC : nos remarques semblent avoir retenu l'intérêt du Directeur. *Si des propositions ne sont pas formulées lors du bilan de janvier, la CFDT Défense exigera également l'application stricte de la Loi.*

Mise en place d'une indemnité compensatrice : la piste étudiée est d'étendre la prime animateur à tout intervenant en JDC. Cette possibilité est conditionnée au vote de la loi de finance 2026. *En ces temps incertains pour le budget national, La CFDT Défense reste méfiante sur une annonce qui n'engage que celles et ceux qui y croient. Cette extension a-t-elle été présentée au niveau ministériel et intégrée dans le projet de budget ministériel ? La CFDT Défense posera la question au bon niveau.*

Refonte des fiches de poste : le groupe de travail doit poursuivre son labeur. Bien que « toilettées », les fiches de postes ne sont pas encore pleinement « transformées ». *La CFDT Défense reste particulièrement attentive à l'évolution de ce dossier qui conditionne votre avenir dans la chaîne ou vos éventuelles conditions de mobilité.*

La **CFDT Défense** reste mobilisée auprès des agents pour que tous les moyens nécessaires soient mis en place afin que les missions du SNJ soient menées à bien tout en préservant la qualité de vie au travail de tous et toutes et en permettant à chacun et chacune de trouver un juste retour de son investissement au service de l'institution.

Paris, le 3 décembre 2025 ●

Vos élus **CFDT Défense** sont à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations :

Pascal MEYER (ESNJ-NE Nancy), Cyril FOULON (CSNJ Besançon), Valérie GIRAUD (CSNJ Perpignan), Myriam PRENAT (CSNJ Lyon), Michel TERNARD (CSNJ Poitiers), Jessica ROCHETTE (CSNJ La Réunion – Mayotte), Bertrand DUFOURCQ (CSNJ Bordeaux) ; Nathalie RICHARD (ESNJ Ile de France)